

L'OMJS de Saint-Flour a tenu son assemblée générale annuelle jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour, sur convocation et invitation des Co-Présidents Maryline Vicard et Marc Pougnet en date du 22 avril 2026.

Ci-dessous le procès-verbal reprenant tous les éléments relatifs à l'AG.
Les documents sont disponibles dans les locaux de l'OMJS.

ANNEXE 1 : émargements

ORDRE DU JOUR :

- Mise au vote du PV de l'AG 2025
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2025 – perspectives 2026
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Mise au vote des rapports
- Approbation des comptes et affectation du résultat 2025
- Budgets prévisionnels 2026
- Election du Conseil d'Administration
- Informations diverses
- Questions diverses
- Prises de parole - clôture

1 - Approbation du PV 2025.

Après délibération, le PV de l'Assemblée Générale de 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral des co-présidents

ANNEXE 2 : rapport moral des co-présidents

3 - Rapport d'activité OMJS / ALSH 2025

ANNEXE 4 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Après délibération, le rapport moral ainsi que le rapport des activités sont approuvés à l'unanimité.

4 - Bilan financier

Bilan définitif et Compte de résultat 2025 :

Les comptes annuels au 31 décembre 2025, faisant apparaître un total de bilan de 215 992 € et un résultat excédentaire de 32 251 €, sont présentés par Mr Michael LACROIX.

Mr Christian GAUZY, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport général, relatif aux comptes annuels 2025, certifiant la régularité et la sincérité de ces derniers et l'image fidèle qu'ils donnent des opérations de l'exercice et de la situation financière de l'association et son rapport spécial sur les conventions réglementées concluant à l'absence de conventions.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

5 - Approbation des comptes et affectation du résultat 2025 :

Après délibération, les membres de l'Association valident à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2024 tels que présentés et décident à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2025, soit un excédent de 32 251 € en report à nouveau.

6 - Budgets prévisionnels 2026 :

Le budget prévisionnel de l'Association pour l'année 2026 est présenté à l'ensemble des membres.

Après délibération, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

7 - Election du conseil d'administration

Association	Composition 2026
Alerte Sanfloraine	Philippe BOUILLAGUET
Loisirs GV Cantal	Angélique GERBERT
Yoga	Marie-Pierre MURAT
Sport Nature	Joël CHARBONNEL
ASPTT	Jean MIZOULE
Moto Club	Jean-François TRANCHER
Pétanque	Hervé LAGARDE
	Laurent FILLON
Retraite sportive	Michel GRAS
	Marguerite TARISSON
Rugby club Saint-Flour	Sébastien LOUSSERT
	Jessica ROVER
La Sanfloraine Athlétisme	Rudy HOFFMEYER
	François ESCHALIER
Amicale Laïque	Sylvie PALHOL
	Sandrine FIDELLE
SFHB	Géraldine ESCHALIER
Tennis club	Marc POUGET
USS Football	Cyril MEYRIAL-LAGRANGE
	Maryline GUDEFIN
	Jérôme GRAS
	Frédéric DELCROS
	Henri ROCHES
	Matias MOREL
	Yannick MOURET
	Marie PETITIMBERT
	Sergey MELNIKOV
Médecin	
Représentation	Nb de représentants associations : 19
	TOTAL MEMBRES : 27

8 - Questions diverses :

- RAS

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, plusieurs prises de paroles : Jérôme Gras, adjoint en charge de la cohésion social à la Ville de Saint-Flour ; Florence Delas, adjointe en charge de la jeunesse et du sport à Saint-Flour Communauté ; Marina Besse, conseillère départementale.

Marc Pougnet clôture l'Assemblée Générale.

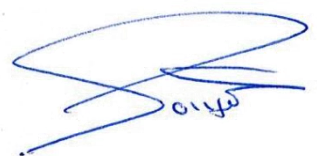
Fait à Saint-Flour,
Le 05 juin 2026

Les Co-Présidents,

Maryline Gudefin



Marc Pougnet



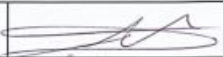
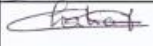
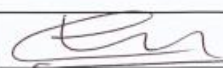
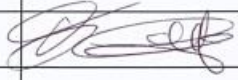
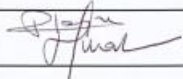
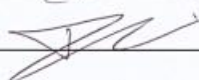
ANNEXE 1 : émargements

Assemblée Générale du 21/05/2026			
Association / collectivité	Nombre de voix	NOM et Prénom	Signature
Alerte Sanfloraine	3	BOUILLACUES OL	
Amicale Laïque	4	APR 40 L Sylvie ESUTACIER F	
ASPTT	2	HIZOULE SEAN	
Base de loisirs Garabit Mallet	1		
Cantal loups	2		
CJB 15	2		
EQUI CLUB	2		
Gym Sanflo	3	GRANIER Audrey BARTHOMIEUF Janice	
Karaté	1		
La sanfloraine Athlétisme	1	ROULLER Isabelle HOFFMEYER Rudy	
La sanfloraine Aikido	1		
La sanfloraine Judo	3	FELGINES SERGE	
Les Archers	1		
Les Flechettes sanfloraines	1		
LOISIRS GV	2	DUFFOUR - Guédo Gisèle	
Modele club	1	VASSAT Pierre Tissier	
Moto club	2	Traher	
Pétanque	3	Hautissim Filibert	
Retraite sportive	4		
Rugby club	4	ANTHONY PRANCIP LOUSSE ET Sébastien DENON	
Saint-Flour au Galop	3		
Sanfloraine Basketball	2	TANY OL	

Chargé de l'AG 27

Commissionnaire cpts

Page 1 de 2

Savate club	2	DELAIT ERIC	
SFHB	3	CHAUVER GERALDINE	
Sport Nature	2	CHARBONNEL Josselin	
Tennis club	3		
USS boules Lyonnaises	1		
USS Football	4	PRODET STEPHANE MERCIER WERANDE	
Vélo club	2		
Yoga	3	PLAGNE Cathy MURAT NP	
AS Lycee Haute Auvergne	1		
AS Blaise Pascal	1		
AS La Vigière	1		
AS Saint-Vincent	1		
AS Saint-Joseph	1		
AS LEPA Volzac	1		
Maryline GUDEFIN	1		
Henri ROCHES	1		
Matias MOREL	1		
Jérôme GRAS	1		
Frédéric DELCROS	1		
Yannick MOURET	1		
Marie PETITIMBERT	1		
Sergey MELNIKOV	1		

Saint-flour - 2
Commune
Saint-flour Communes

MARJOU Florent
BAVIN Rachel
Page 2 de 2
DELAIT Florent

ANNEXE 2 : rapport moral des co-présidents

Bonsoir à toutes et à tous,

M, représentant, Bruno Faure Président de Conseil
départemental,
M, représentant Philippe Delort, Président de St-Flour
Communauté,
M représentant Philippe Delort, maire de St-Flour,

Monsieur Geoffrey Granouillac, Président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), représenté par

Mesdames et Messieurs les élus du département, de la Communauté de communes, de la ville de St-Flour et des communes du territoire,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations ou leurs représentants

Mesdames – Messieurs. Merci pour votre présence

Merci d'excuser les absences de
Messieurs

Rapport moral de Marc Pougnet, co-président

Avec Maryline, nous allons partager le rapport d'activité de l'association comme nous avons partagé la co-présidence tout au long de l'année.

Me concernant, je retiendrais les 4 points suivants :

- Coté Gestion, avec le départ de notre directeur, Guillaume Delcelier, fin 2024, la nouvelle organisation mise en place au niveau direction avec Mailys, Jérôme et Alexis qui se sont partagés les responsabilités en fonction de leurs domaines d'intervention à pour moi, donner pleinement satisfaction et permis un bon fonctionnement et à répondre positivement à toutes les sollicitations avec l'aide de Maxence, Baptiste puis Marjorie, ainsi que les 2 renforts d'été Clara et Quentin. Merci à eux pour leur implication. Cela leur a aussi permis de développer leurs compétences.

Côté financier, nous terminons l'année avec des résultats positifs à la fois sur l'ALSH et sur l'OMJS, j'y reviendrais au moment des rapports financiers.

- La gestion de 4 centres de loisirs (St-Flour, Ruynes en Margeride, Planèze et Chaudes-Aigues), avec l'accueil d'enfants en situation de handicap. Bravo à Mailys et à ses équipes de direction et d'animation (50 personnes),
- Et côté évènementiel, le rapport d'activité vous donnera les détails, mais nous pouvons cependant mettre en avant l'implication dans les organisations et manifestations suivantes :
- Championnats de France de natation en juin et d'Enduro à l'automne
- L'Etape sanfloraine, avec la nouveauté du Gravel,
- La finale du challenge Séniors à St-Flour début octobre,
- Et Le Lander parc.

Me concernant, après 6 ans de co-présidence, 6 ans de présidence et 35 ans au moins de présence au bureau, je vais laisser la place à Maryline et à une nouvelle équipe en souhaitant que l'OMJS continue de rayonner sur le territoire et au-delà.

Merci ensuite à tous celles et tous ceux que j'ai côtoyé et qui ont participé au développement de l'OMJS, salariés, élus, représentants des associations, Jeunesse et sport...

Rapport moral de Maryline Gudefin, co-présidente

Bonsoir à toutes et à tous,

Avant de parler de la suite, je voulais prendre quelques instants pour remercier toutes celles et tous ceux qui font vivre l'OMJS au quotidien.

Je voudrais remercier l'ensemble des salariés de l'OMJS : Mailys, Jérôme, Maxence, Baptiste, Marjorie, Anthony, ainsi que tous les animateurs, animatrices, renforts saisonniers et toutes les personnes qui interviennent dans la structure.

Un merci particulier aussi aux équipes des ALSH parce qu'on sait l'investissement que cela demande, notamment pendant les périodes de vacances.

Je voudrais également remercier toutes les associations sportives du territoire.

Je pense notamment au Lander Parc où, chaque été, vous répondez présents pour faire découvrir vos disciplines, transmettre votre passion et faire essayer vos sports aux enfants et aux familles, toujours bénévolement.

Rien ne vous oblige à le faire, mais vous êtes là chaque année, et ça mérite vraiment d'être souligné.

Je souhaite aussi remercier la Ville de Saint-Flour, St-Flour Communauté, Jeunesse et Sports, le CDOS ainsi que l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent dans nos projets.

Je voudrais d'ailleurs remercier particulièrement Geoffrey Granouillac et le CDOS avec qui nous avons développé une belle collaboration depuis un an, notamment autour de la journée du sport du 14 septembre.

Je voulais aussi avoir un mot particulier pour Alexis.

Alexis, merci pour toutes ces années passées avec nous.

Sur l'événementiel, l'informatique et les nombreux projets menés à l'OMJS, tu as toujours été très investi et toujours présent quand il fallait.

On avait un peu l'habitude de te voir partout, donc forcément ça va faire drôle.

Merci sincèrement pour tout ce que tu as apporté à l'OMJS et nous te souhaitons beaucoup de réussite pour la suite.

Et j'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à Anthony qui nous a rejoints récemment.

Il arrive avec quelques beaux dossiers à reprendre, notamment l'Étape Sanfloraine, donc nous lui souhaitons une très bonne intégration.

Je voulais aussi remercier Marc qui termine aujourd'hui son engagement à la co-présidence. Merci pour ces années d'investissement au sein de l'OMJS.

Pour finir, quelques mots sur l'avenir.

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Je ne suis pas dans l'idée de tout changer parce qu'il y a déjà un vrai travail qui a été fait.

Mais je pense qu'on peut continuer à faire vivre cette dynamique.

Parmi les idées que nous aimerions travailler : un annuaire du bénévolat sanflorain pour permettre à ceux qui souhaitent donner un peu de temps de trouver plus facilement où s'investir, mais aussi un Passeport jeune bénévole pour donner envie aux jeunes de découvrir l'engagement associatif.

Et pourquoi pas imaginer aussi un moment annuel entre associations pour se retrouver, échanger et créer encore plus de liens.

Je terminerai simplement en disant merci à tous.

Parce que l'OMJS, ce ne sont pas seulement quelques personnes autour d'une table : ce sont les salariés, les bénévoles, les associations, les partenaires et toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre notre territoire.

Merci à tous.

Remerciements

Merci à tous les salariés pour leur implication, leur disponibilité, leur esprit d'équipe Mailys, Jérôme, Alexis, Maxence, Baptiste et Marjorie,

Merci à tous ceux et toutes celles qui sont intervenus au sein de la structure, les contrats d'été, la cinquantaine d'animatrices et d'animateurs des ALSH.

Merci aux membres du bureau pour leur présence, leur soutien et leur confiance : Marie-Pierre, Sandrine, Angélique, Philippe, Joël, Jeannot, Sébastien, François et Nicolas,

Enfin, merci à tous nos partenaires :

- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports
- La CAF, la MSA
- Les élus du département, sénateurs et députés
- Le Conseil départemental du Cantal et ses conseillers
- Le Comité Régional des Offices Municipaux des Sports
- La région AURA

AG - OMJS ST-LOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Un petit mot de remerciements pour les agents des services techniques et autres de St-Flour, de St-Flour Co, des maisons de services et des communes qui répondent à nos diverses sollicitations.

Nos remerciements,

- aux élus de la St-Flour Communauté pour la confiance qu'ils nous accordent dans notre mission auprès de la jeunesse de notre territoire, pour la gestion des Centres de Loisirs (ALSH) et les différentes animations, la gestion du Pass Activ Jeunes et du Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ).
- Aux élus de la ville de St-Flour dans le cadre de la convention d'objectifs.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur les points évoqués ou pour toute autre demande.

Merci à toutes et à tous pour votre attention et bonne AG.

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Gestion et coordination des ALSH

Depuis maintenant 10 ans, l'OMJS gère le centre de loisirs du Pays de Saint Flour (Saint-Flour/Margeride). En plus de ces 2 centres, nous nous sommes vus confiés début 2017 l'accueil de loisirs de la Planèze à Ussel puis en 2024 l'accueil de loisirs du Caldaguès à Chaudes-Aigues.

Au sein de nos 4 centres, nous mettons en place une dynamique pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge accueillies. Nous tenons à faire découvrir la richesse de notre patrimoine local tant culturel, sportif mais aussi artisanal. C'est pourquoi nous collaborons avec divers organismes sur notre territoire comme le SYTEC, le Centre Socio-Culturel, la médiathèque, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Ecomusée de la Margeride, le conservatoire de musique...etc.

Tout au long de la journée, nous souhaitons transmettre aux enfants des valeurs en lien avec la citoyenneté, l'autonomie, la coopération, le partage, le développement durable...etc.

A chaque période de vacances, nous organisons nos animations autour de diverses thématiques pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

Nos objectifs sont de toujours proposer aux enfants des activités variées. Nous continuerons à leur faire découvrir notre territoire, à travers diverses sorties et activités.

Depuis l'année 2019, nous devons répondre à une charte d'engagement de la Communauté de Communes. Nous avons pleinement rempli les différents objectifs (tarification, modalité d'accueil, offre d'animation, transport, communication, restauration...).

Aussi fort de notre volonté d'accueillir tous les publics, nous avons pu avec une aide du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) accueillir 7 jeunes en situation de handicap nécessitant un animateur supplémentaire.

Les particularités de cette année 2025 :

- Ouverture classique des centres de Saint-Flour (chaque petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été), de Ruynes en Margeride (navette la 2^{ème} semaine des petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été), d'Ussel (une semaine sur deux aux petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été) et de Chaudes-Aigues (petites vacances d'hiver et de printemps, 1 semaine aux vacances d'automne, fermé à Noël et 6 semaines l'été) .
- Formations :
 - o Réunions pour les organisateurs d'Accueil Collectifs de Mineurs proposé par la SDJES : 2 fois
- Participation à 3 jurys BAFA à la SDJES (Aurillac) – Mailys
- Préparation de l'été : 2 réunions (mai et juillet) une trentaine de jeunes rassemblés pour la préparation de l'été : écriture des programmes, travail sur le projet pédagogique et conclusion sur une activité de cohésion.
- 3 mini camps proposés : Nouveauté : pour les minimoyes (5-6ans) 2 jours et 1 nuit - 12 enfants à Ruynes en Margeride, un pour les hobbits (7-9ans) à Ruynes en Margeride et un pour les avatars (10-12 ans) à Chaudes-Aigues.
- Convention avec le CCAS pour la livraison des repas l'été, prêt de notre minibus pour faciliter la livraison, retour des caisses vides par l'ALSH. Or été, l'OMJS se chargeait d'aller récupérer les repas en ville basse et redéposer les caisses vides le soir au même endroit.
- Validation du cursus BPJEPS LTP en partenariat avec Chantarisa, de Coline Rouffiac, étudiante à la MFR de Massalès, pour son UC de direction d'Accueil Collectif de Mineurs.
-

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Bilan fréquentation 2025

Hiver	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	62	537	86
Margeride	1.2	6	0
Planèze	18	78	12
Caldaguès	10.6	97	9
Total	91.8	718	107

Printemps	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	55	393	44
Margeride	0	0	0
Planèze	13.5	45	9
Caldaguès	10.25	82	0
Total	78.75	520	53

Juillet	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	93	1390	150
Margeride	14.2	205	37
Planèze	21.7	331	45
Caldaguès	16.3	243	45
Total	145.2	2169	277

Aout (sans les 15 derniers jours)	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	66	579	64
Margeride	14.1	127	13
Planèze	20.3	175	24
Caldaguès	16.7	131	35
Total	117.1	1012	136

Automne	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	68	611	66
Margeride	1.8	9	0
Planèze	14.8	65	9
Caldaguès	13.6	59	9
Total	98.2	744	84

Année 2024	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	69	3510	410
%	65%	90%	10%
Margeride	6.26	347	50
%	6%	87%	13%
Planèze	18	694	99
%	17%	88%	12%
Caldaguès	13	612	98
%	13	86%	14%
TOTAL	106	5163	657
%		89%	11%

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Bilan Inscriptions 2025

	Age	Saint-Flour	Ussel	Ruynes-en-Margeride	Chaudes-Aigues	TOTAL
Schtroumpfs	3-4 ans	62	16	12	13	103
Minimoys	5-6 ans	111	22	20	17	170
Hobbits	7-8-9 ans	159	27	27	24	237
Avatars	10-11-12 ans	100	31	18	12	161
	TOTAL	432	96	77	66	671
	Familles	294	62	48	47	451

**En moyenne 106 enfants par jour d'ouverture ont été accueillis dans nos centres.
671 enfants d'inscrits**

Nombre de contrats 2025	
Titulaire	32
Stagiaire	15
Non qualifié	5
Sous convention avec un autre organisme (Communauté de communes, Mairie, CCAS, Mission locale, GRETA, STAPS, MFR...)	4
Total	56
Animateur supplémentaire pour les enfants en situation de handicap	5
Autres : SNU	3

451 familles d'inscrites (397 sans doublon)

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Actions en faveur de nos associations membres

➤ **Communication**

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que sur les événements des associations.

Digital :

- Site internet (OMJS et ALSH)
- Facebook
- Mailing
- Instagram (Conseil intercommunal de Jeunes)

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

- **Forum des associations**

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 13^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 6 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 59 associations (32 associations sportives et 27 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (Forte affluence).

Cette matinée a été l'occasion pour la mairie de Saint-Flour de mettre à l'honneur des sportifs qui ont participé à des championnats de France (????)

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

Rendez-vous le samedi 5 septembre 2026 !

- **Soutien à la vie associative - Guid'Asso**

Depuis 2013, l'OMJS accompagne les associations de façon gratuite est inconditionnelle.

Tout d'abord dans le réseau des PAVA, c'est maintenant le dispositif Guid'Asso qui est porté avec différents labels.

Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations sur le département dans beaucoup de domaines.

Les sujets d'accompagnement peuvent être nombreux : comptabilité de l'association, demandes de subventions, statuts et règlements, dossier de demande sur le FDVA, événementiel, communication, logo, accueil de service civique volontaire, appel à projet, budget, etc ... La mission d'accompagnement des associations prend une place significative dans le travail de l'OMJS. L'Etat, au travers du SDJES du Cantal, nous dote d'un poste FONJEP dans le cadre du label Guid'Asso généraliste que l'OMJS porte.

Un 2nd poste FONJEP nous est accordé dans le cadre de la co-animation du dispositif Guid'Asso sur le département. Cette mission est menée en consortium avec la Fédération Départementale des Centres

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Sociaux, sous le pilotage du SDJES. Guid'Asso est LE dispositif qui vise à rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible.

➤ **Formation PSC 1**

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.

En 2025 ce sont 30 licenciés de nos associations membres qui se sont formés. Ce qui amène à 319 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres.

➤ **Mise à disposition de la structure gonflable**

➤ Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes et des associations de Saint-Flour Communauté ses structures gonflables en-dehors de ses périodes d'animation.

➤ En 2025, cela représente 24 mises à disposition. Ce qui entraine une rentrée financière (de 2630.00€) qui permet le renouvellement des structures.

➤ **Gouvernance et représentations**

Réunions en 2025

AG : 03/04

CA : 03/04 - 24/06

BD : 04/09

L'OMJS est régulièrement présent dans différentes instances et groupes de travail régionaux, départementaux et locaux qui demandent du temps, de l'investissement mais qui sont nécessaires pour le rayonnement de la structure. Schéma Départemental de Soutien aux Familles, Consortium Guid'Asso, PEDT, Comité de Pilotage Pôle Animation de la MFR, groupe de travail relatif au contrat local de santé, COPIL Frances Services, membre du conseil d'administration du CROMS, etc ...

Actions en faveur de la pratique sportive

➤ **Le Sport Corporatif**

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule continue de répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2024/2025, 12 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volley-ball ainsi que des soirées à thème (Bowling et pétanque) ont été proposées.

➤ **Intervention CADA**

L'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

Durant chaque vacances scolaires, l'OMJS met à disposition son parc de structures gonflables pour les familles résidentes du CADA

De janvier à mai, un animateur de l'OMJS (Baptiste Chadès) a proposé des séances de gym d'entretien (1h par semaine).

Ces temps d'animations sont des moments de partages très riches, avec des échanges toujours très intéressants.

➤ **Site VTT – FFC**

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 37 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté

➤ **Location de VTT / VTC à assistance électrique**

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte. Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location pour l'année 2025, sont fixés par la Collectivité.

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.

Au total, sur l'année 2025, le montant des locations s'élève à **1 288.00 €**.

➤ **Gestion des équipements sportifs**

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, **Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.**

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation. Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustements et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire.

L'OMJS assure également le lien entre les utilisateurs et les agents techniques de Saint-Flour communauté pour tout problème de fonctionnement, de dégradation ou autre.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportives du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.

Actions en faveur de l'évènementiel

« Traversée Blanche »

Le dimanche 23 février 2025 a eu lieu la 18ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Vabres en faveur de l'association « les papillons du 15 ». Sous le soleil de la Margeride, plus de 1000 participants ont participé à cette édition. La somme de 5 500.00 € a été reversé à l'association « les papillons du 15 ».

Le dimanche 22 février 2026 a eu lieu la 19ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Saint-Georges en faveur de l'association « Roule Cantal ». Sous le soleil, environ 700 personnes ont participé à cette édition. La somme de 5 000.00 € a été reversé à l'association « roule cantal ».

« Sanflor'Ensemble »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer la recherche pour lutter contre le cancer et des cours de gym après cancer rencontre toujours un élan de générosité.

En 2025, la manifestation a eu lieu sur la commune de Ruynes-en-Margeride, le dimanche 6 avril.

L'OMJS soutien cette manifestation au niveau des supports de communication. Nous avons également assuré la mise à disposition des VTT AE de Saint-Flour communauté.

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

« Rando Cyclo La Méridienne »

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, la 13ème édition de la Rando Cyclo "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 18 mai 2025, au départ de Brioude. Ce sont 245 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés (170km, 110 km, 70km, 30km). Pour Saint-Flour, c'est l'OMJS qui participe à l'organisation de la manifestation avec le soutien du VCPSF. La 14ème édition aura lieu le dimanche 31 mai 2026 au départ d'Issoire.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie. Un temps d'activité bénéfique pour créer du lien social : sortir, se rencontrer, échanger.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2025 dans 2 communes de St Flour communauté.

- Talizat (lundi de 14h à 15h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)

Ce sont les éducateurs de l'OMJS qui assurent l'encadrement des séances

Une fréquentation moyenne de 12 participants chaque après-midi et des pics de fréquentation à plus de 20 personnes à Talizat.

Deux sites sont conservés pour l'année 2026 : Talizat et Pierrefort.

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en juin.

L'OMJS avait la charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées avec les éducateurs sportifs de Saint-Flour Communauté : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

« Challenge seniors »

L'OMJS a participé pour la 3ème année au Challenge sport-santé seniors proposé par le CROMS AURA.

Cette année, nous avons organisé la finale régionale le jeudi 2 octobre 2025

Au total, 13 équipes (dont 3 équipes sanfloraines : 2 retraite sportive et 1 Centre socio culturelle) ont participé soit environ 80 personnes

8 ateliers proposés :

- Fléchettes
- Lancers de boules de pétanque sur cible
- Lancers francs au panier de basket
- Test de marche de 6 min
- Tir à l'arc
- Relais 200m en marche athlétique
- Équilibre sur une jambe
- Lancers de Frisbee

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

« L'Etape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 24 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclosportive, avec des parcours ouverts aussi aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et au Challenge Cyclo'Tour.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif local, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Etape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des 33 communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement appuyé aux services techniques de la commune qui contribuent largement à la réussite de notre cyclo. Mille mercis aux bénévoles, aux partenaires, et à tous les services.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations.

Nouveauté en 2025 : la Sanfloraine Gravel ! Pour la première édition, 87 courageux sont partis sous un soleil de plomb. Les deux parcours, l'un en rando et l'autre en format chrono, seront reconduits en 2026.

L'édition 2025 enregistre donc un total de 1073 inscrits sur le weekend !

La prochaine édition aura lieu le weekend du 8 et 9 août 2026.

« Run and Roses »

Une 2^{ème} édition réussie ! Le Centre Socio-Culturelle, le service événementiel de la mairie et l'OMJS se sont associés pour proposer un nouvel événement à Saint-Flour : Run and Roses.

Cette manifestation solidaire s'inscrit dans la démarche octobre Rose. Avec un départ / arrivée à la Place d'Armes, deux parcours accessibles à tout le monde (4 et 8 km) et une journée ensoleillée, cette manifestation a permis de récolter 7 370 euros avec 750 participants.

Le bénéfice a été reversé à 3 associations locales : Sanflor'Ensemble, Des Filles de Liens et l'antenne de Saint-Flour de la Ligue contre le cancer.

Rendez-vous dimanche 4 octobre prochain pour la 3^{ème} édition !

« Cantal Tour Sport »

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur local dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 3/18 ans s'est tenue le jeudi 23 octobre 2025 dans le cœur de ville. Malgré des conditions météorologiques compliquées, avec du vent et de la pluie, la thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré du succès avec plus de 300 enfants.

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports du département de nous avoir renouvelé sa confiance.

« Téléthon »

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 5 et 6 décembre 2025, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 6 associations sportives, qui ont permis de récolter la somme de 1980.00 €.

« La Corrida de Noël »

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Le samedi 6 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Pour la 4^{ème} année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week-end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons repropoé la corrida place de la liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont environ 80 enfants qui ont participé.

Actions en faveur de la Jeunesse

➤ **Point Salariés et Stagiaires**

Depuis de nombreuses années l'OMJS essayent de répondre aux demandes des élèves des établissements scolaires de notre secteur en acceptant de les prendre en stages.

Stagiaires :

Stage découverte Prépa pro MFR :

✓ Dylan Parquet : du 24 février au 7 mars

Stage de 2^{nde} :

✓ Jeremy Thuret : du 16 au 27 juin

Accueil de Lalie Maheu, Jonas Bony, Enzo Pauty et Morgan Chardon dans le cadre du Service National Universel (SNU) pendant les vacances scolaires pour réaliser leurs 84h de mission d'intérêt général.

Saisonniers :

- Quentin BOSMET
- Clara PORTEFAIX

Personnel salarié :

- Baptiste CHADES : contrat d'apprentissage en formation BP JEPS APT du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2025.
- Marjorie Ferrier : contrat d'apprentissage en formation BP JEPS ASEC du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2027.

➤ **Dispositif Pass'Activ'Jeunes**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés à Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 70 euros de prestations dont 15€ pour une licence sportive ou culturelle.

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Depuis juin 2025, 995 exemplaires sur 1000 ont été vendus dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 12, Maison des services de Pierrefort 40, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 52, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 54, OMJS de Saint-Flour 837).

➤ **Conseil Intercommunal des Jeunes**

Les élections d'un nouveau CIJ se sont déroulées entre le 9 et le 13 décembre 2024, dans les classes de 3 collèges ayant eu des listes de candidats : le Collège Louis Pasteur à Chaudes-Aigues, les Collèges de La Vigière et de Saint-Joseph à Saint-Flour.

Au total, 18 collégiens ont été élus pour une durée de 3 ans. L'installation officielle s'est déroulée le vendredi 7 février 2025, en présence de la présidente de Saint-Flour Communauté.

Durant cette première année du mandat, les élus ont participé et organisé plusieurs événements :

Ils ont travaillé sur l'organisation de la troisième édition de la rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présents sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire. Ce moment de convivialité permet un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Cette soirée s'est déroulée le vendredi 13 juin de 18h à 23h dans les salles basses du gymnase de Besserette. Les élèves ont partagé jeux et repas avant une soirée en musique !
Près de 130 élèves étaient présents (sur un potentiel de 240), originaires des collèges de Chaudes-Aigues et de Saint-Flour.

Ils ont également organisé et participé à un séjour citoyen et civique à Paris du 28 au 30 octobre 2025. Ce séjour a été organisé conjointement avec le CMJ de Talizat et le CMJ de Saint-Flour.

Au total, 37 jeunes ont participé à ce séjour.

Les animations pendant les vacances scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'une journée sportive de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les animations, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS que nous remercions au passage.

Notamment pour 2025, le club de pétanque, d'athlétisme, de basket et la section escalade de l'Amicale Laïque

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	284 (6 éditions)	47	
Grand Jeu ComCom	135 (3 éditions)	45	
L'Ander parc	4450 (18 éditions)	247	
Mini-Parc	201 (10 éditions)	20	
Stage 8/10 ans	22 (1 édition)	22	92 %
Après'm 8/13 ans	15 (1 édition)	15	62.50 %
Journée 8/10 ans	265 (13 éditions)	20	83 %
Journée 11/13 ans	193 (9 éditions)	21	87.50 %
Soirée 14/17 ans En partenariat avec le Centre Social	32 (2 éditions)	16	80 %
Mini-Camp 9/10 ans	22 (1 édition)	22	92 %
Mini-Camp 11/13 ans	32 (1 édition)	32	100 %
TOTAL	5651 (65 éditions)		

Durant l'année, nous avons accueillis : 92 enfants différents âgés de 8 à 10 ans
 98 enfants différents âgés de 11 à 13 ans
 35 enfants différents âgée de 14 à 17 ans
 Soit un total de 225 enfants de 8 à 17 ans

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 4 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Chaudes-Aigues, Vabres, Sériers et Saint-Just (annulé)
- 1 après-midi d'animation :
 - à Saint-Georges (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH
- 2 mini-camp à Ruynes-en-Margeride
- 3 Journées sportives :
 - Base de voile à Mallet (1 édition)
 - Chaudes-Aigues (1 édition)
 - Neuvéglise (Lanau) (1 édition)

Au total sur l'année 2025, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 5450 participations, pour 102 demi-journées d'animations.

L'ANDER PARC

Organisation en partenariat avec le Centre Social

OUVERTURE :

4 semaines/ : du lundi 16 juillet au mercredi 13 août inclus
De 14 h à 18h30
21 ½ journées d'activités programmées soit 94.5h d'ouverture
18 1/2 jours d'ouverture complets
2 fermetures
1 fermeture en milieu d'après-midi

FREQUENTATION :

Total : 4450 personnes accueillies (dont 360 ALSH)

Origine géographique : 89% st flour co

- **52 % St Flour**
- **36% communes de st flour co**
- **5 % Cantal hors st flour co (Massiac, Neussargues, Murat...)**
- **7 % hors cantal (St Chély, Malzieu, touristes)**

Typo familles :

- Grands parents avec petits enfants
- Parents et enfants
- Grands-parents/parents/enfants
- Qq jeunes seuls (de 11 à 14 ans)
- Qq séniors en petits groupes (à la marge sur 2 ou 3 après midi)

Remarque : Des foyers qui viennent régulièrement / fidélisation (3 ou 4 fois /semaine)

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux comptes

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56
Fax 04 71 64 13 30
E-mail : cgaury@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2025

 MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033 

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

CHRISTIAN GAUZY

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames et Messieurs, les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je vous précise que je n'ai pas fourni à votre association de services interdits par le code de déontologie de



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la réalité des valeurs figurant à l'actif du bilan.
- le traitement comptable et le rattachement des subventions et autres produits à l'exercice.
- la première application du règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposé dans l'annexe des comptes annuels.

Ch

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il est rappelé qu'il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos dirigeants.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

J'ai effectué l'audit des comptes de votre association conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, dans le cadre desquelles le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à

AG - OMJS ST-FOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, Le 21 avril 2026.
Le commissaire aux comptes,
Christian GAUZY



OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2025

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires						
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 615	101 960	25 655	33 289		- 7 634
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	127 615	101 960	25 655	33 289		- 7 634
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 242	2 649	7 593	16 306		- 8 713
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	31 890		31 890	36 431		- 4 541
Charges constatées d'avance	1 974		1 974	1 688		286
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	148 880		148 880	111 880		37 000
TOTAL (III)	192 985	2 649	190 337	166 305		24 032
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	320 600	104 609	215 992	199 594		16 398

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3, rue Ampère - 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 04 10 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association ANC2022-06(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles	38 775	38 775	
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	58 465	18 853	39 612
Excédent ou déficit de l'exercice	32 251	39 612	- 7 361
Situation nette (sous total)	129 491	97 240	32 251
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	18 507	27 086	- 8 579
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	147 998	124 326	23 672
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		2 000	- 2 000
TOTAL (II)		2 000	- 2 000
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 143	34 957	- 11 814
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	37 937	36 626	1 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 913	1 684	5 229
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	67 993	73 268	- 5 275
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	215 992	199 594	16 398
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3, rue Ampère - 15000 AURILLAC

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS
Tél. 04 71 46 01 56 Fax 04 71 64 13 30

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR			
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Compte de résultat association ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	1 030	1 080	- 50	-4,63
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	243 909	225 376	18 533	8,22
. dont parrainages	7 970	7 479	491	6,57
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	243 725	249 289	- 5 564	-2,23
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	1 199	38 208	- 37 009	-96,86
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	2 000		2 000	N/S
Autres produits	6	7	- 1	-14,29
Total des produits d'exploitation (I)	491 869	513 960	- 22 091	-4,30
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	189 792	175 650	14 142	8,05
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 998	3 802	196	5,16
Salaires et traitements	233 176	240 377	- 7 201	-3,00
Cotisations sociales	28 625	44 990	- 16 365	-36,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 144	16 422	- 2 278	-13,87
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Reports en fonds dédiés		2 000	- 2 000	-100
Autres charges	3	2 892	- 2 889	-99,90
Total des charges d'exploitation (II)	469 737	486 134	- 16 397	-3,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 132	27 826	- 5 694	-20,46
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	1 541	18	1 523	N/S
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	1 541	18	1 523	N/S
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations et aux provisions				

Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 541	18	1 523	N/S
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	23 672	27 845	- 4 173	-14,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 578	12 158	- 3 580	-29,45
Total des produits exceptionnels (V)	8 578	12 158	- 3 580	-29,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES		391	- 391	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		391	- 391	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 578	11 767	- 3 189	-27,10
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	501 988	526 137	- 24 149	-4,59
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	469 737	486 525	- 16 788	-3,45
EXCEDENT OU DEFICIT	32 251	39 612	- 7 361	-18,58
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Annexes Associations ANC2022 06

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité

La section OMJS est une association au service du sport, de l'adolescence et du monde associatif du territoire de Saint-Flour.

La section ALSH est une structure d'accueil de loisirs d'enfants âgés de 3 à 12 ans.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Section OMJS : Accompagnement des associations sportives dans leurs difficultés, accompagnement des jeunes et des seniors à la découverte du sport et gestion des plannings d'utilisation des gymnases de Saint-Flour

Section ALSH: Accueil d'enfants dans 4 centres de loisirs situés à Saint-Flour, à Ussel, à Ruynes en Margeride et à Chaudes Aigues.

Les enfants sont accueillis durant les vacances scolaires

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 215 991,85 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 32 250,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/04/2026 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Application du nouveau règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2022-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Préciser à compter de..., et la méthode retenue.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE-AUX-COMPTES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

3, Quai d'Alsace - 15100 AURILLAC -
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

Annexes Associations ANC2022 06 (suite) NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	33 289	3 861		25 655
Immobilisations financières				
TOTAL	33 289	3 861		25 655

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	34 560	3 229		37 788
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	44 407	6 582		50 989
Matériel de bureau et informatique	11 498	1 685		13 183
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	90 465	11 495		101 960
TOTAL GENERAL (I+II)	90 465	11 495		101 960

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Eléments constitutifs du fonds commercial

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	24 977
TOTAL	24 977

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	1 199	2 649	1 199	2 649
Comptes financiers				
TOTAL	1 199	2 649	1 199	2 649

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	38 775				38 775
Dont générosité du public					
Report à nouveau	18 853	39 612			58 465
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	39 612	-39 612			32 251
Dont générosité du public					
Situation nette	97 240				129 491
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	27 086			8 578	18 507
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	124 326			8 578	147 998
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		58 465
SOLDE		58 465

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

03/04/2026

Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	2 000		2 000				
TOTAL	2 000		2 000				

Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	23 143	23 143		
Dettes fiscales et sociales	37 937	37 937		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 913	6 913		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 993	67 993		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	10 800
Dettes fiscales et sociales	29 399
Autres dettes	6 913
TOTAL	47 112

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3 rue Arsène - 15000 AURILLAC
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES
Tel. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Annexes Associations ANC2022 06 (suite) AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.
Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 33 843 E.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non cadres	5	
TOTAL	5	0

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 13 30

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

OMJS

	Prévisionnel 2026	
	Recettes	Dépenses
Cotisations	1 100,00 €	800,00 €
Subventions	111 000,00 €	
Subvention Ville	27 000,00 €	
Subvention Com/Com	84 000,00 €	
Mise à disposition matériels	3 000,00 €	
Fonctionnement	2 000,00 €	22 050,00 €
Photocopies	2 000,00 €	6 000,00 €
Equipement		4 000,00 €
Fournitures		600,00 €
Timbres – Intérêts – Frais bancaires		350,00 €
Assurances		3 000,00 €
Entretien & essence véhicules		2 500,00 €
Comptable – Commissaire aux comptes		4 500,00 €
Site internet OMJS		400,00 €
Autres		700,00 €
Animation	18 200,00 €	21 100,00 €
Animation	11 700,00 €	13 000,00 €
Remb Pass cantal / ANCV	4 000,00 €	
Transports animations	2 500,00 €	4 000,00 €
Repas + pique nique + gouters		3 500,00 €
Récompenses		
Formation PSC1		600,00 €
Sport Corporatif	650,00 €	800,00 €
Charges de personnel	47 544,00 €	148 294,00 €
Salaires et charges OMJS		145 494,00 €
Salaires		
Charges		
Formation		2 800,00 €
FONJEP	14 214,00 €	
Aides à l'emploi	3 330,00 €	
Mise à disposition personnel	2 000,00 €	
Coordination ALSH	21 000,00 €	
Subvention ANS	2 000,00 €	- €
Finale Challenge Seniors		
Marchons dans nos campagnes		
Guid'asso		
Subvention CROMS	5 000,00 €	
Marchons dans nos campagnes	5 000,00 €	
Roulez seniors	- €	

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

Rencontres Territoriales		
SCV	- €	- €
aide ASP + formation		
indemnités + formations + missions		
Animation CIJ	1 500,00 €	1 500,00 €
Gestion		
Projet		1 500,00 €
Subvention ComCom	1 500,00 €	
Gestion des plannings	8 250,00 €	
Pass' Activ' Jeunes	20 000,00 €	20 000,00 €
Location VTT	1 300,00 €	
Soirée des Trophées	6 000,00 €	6 000,00 €
Fonds propres	6 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL	220 544,00 €	220 544,00 €

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

ALSH

	Prévisionnel 2026	
	Recettes	Dépenses
Produits familles	85 500,00 €	
Subventions	186 291,24 €	1684,24
Sub comcom solde n-1		
Subvention Com/Com 2025	93 684,24 €	1684,24
Boni N-1		
augmentation remu animateurs		
sub equilibre comcom		
Prestations CAF	83 000,00 €	
Prestation de Services		
Bonus territoire CTG		
Prestations MSA	2 500,00 €	
FONJEP	7 107,00 €	
Fonctionnement		28 107,00 €
Divers (produit entretien ecole de besserette)		2 907,00 €
Materiel pedagogique		4 000,00 €
Fourniture alimentaire gouter		6 000,00 €
téléphone/internet/timbres/photocopies		1 200,00 €
Fourniture bureau		500,00 €
Assurances		5 500,00 €
comptable, commissaire aux comptes		8 000,00 €
Frais Bancaire		
Transport		20 000,00 €
Carburant		3 000,00 €
déplacements + loc mini bus		17 000,00 €
Animation		17 000,00 €
Salaires		165 000,00 €
Animateurs		102 000,00 €
Poste Direction		42 000,00 €
Coordination OMJS		21 000,00 €
Détachement personnel		
Formation		
Restauration		40 000,00 €
TOTAL	271 791,24 €	271 791,24 €

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 21 mai 2026 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr